

NEWSLETTER

La lettre d'information de Cap emploi Landes & Pays Basque



#SEEPH2020

La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées approche à grands pas !

C'est le rendez-vous annuel dédié à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cet événementiel a pour objectifs de :

- contribuer à lever les représentations du handicap dans le monde du travail,
- faire évoluer les mentalités,
- valoriser des expériences réussies et exemplaires,
- inciter des employeurs à faire le premier pas d'une embauche,
- mobiliser les médias pour qu'ils puissent sensibiliser le grand public, les salariés et les employeurs.

Pour consulter le programme de nos actions, cliquer ici :



#DuoDay

La 24ème édition de la SEEPH accueillera le DuoDay, jeudi 19 novembre

Cet événement permet la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires dans de nombreuses entreprises, collectivités ou associations.

Cela vous permet de :

- découvrir un environnement de travail,
- préciser un projet professionnel,
- amorcer un parcours d'insertion,
- convaincre un employeur de ses possibilités en terme d'intégration, de performance et d'autonomie.

Pas encore inscrit(e) ?

On vous explique tout pour vous inscrire, cliquer ici :



Les employeurs, de leur côté, s'inscrivent également sur la plateforme et déposent leur proposition de binôme. Il vous suffira de vous positionner sur l'offre qui vous correspond le mieux. L'employeur sélectionnera le profil qui lui paraît le plus pertinent.

Vous êtes inscrit(e) et vous avez besoin de précisions sur votre espace candidat ?

Consulter la vidéo "tutoriel" en cliquant ici :



NOTA BENE :

Il est important que vous précisez votre suivi par Cap emploi lorsque vous renseignez la rubrique "Mon accompagnement" en écrivant "CAP EMPLOI 40-64 LANDES ET PAYS BASQUE" dans le champ "Nom de la structure"

A vous de jouer !

Savoir parler de vous à un employeur :

Un CV à jour vous permet de mieux décrire votre parcours. Consulter cette vidéo pour en savoir plus :



Devez-vous parler de votre handicap ?

Faut-il l'écrire dans votre CV ? Et dans la lettre de motivation ? Participer à cet e-learning* pour répondre à toutes vos questions :



Le saviez-vous ?

Les salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés peuvent obtenir chaque année 300€ de droits supplémentaires sur leur compte formation.

Retrouvez la procédure à suivre sur notre site internet :



Nos offres d'emploi

Nos offres d'emploi sont disponibles en ligne, sur notre site internet !



Vous souhaitez vous préparer à l'entretien d'embauche ? Nous organisons des ateliers en ce sens. Contactez votre conseiller(e) plus plus de renseignements.

Nos newsletters

Nos précédentes newsletters sont désormais disponibles en ligne !

Pour les consulter, cliquer ici :

